

Mr. Anushavan Sarukhanyan
LausAnimaliste ATRA
Case Postale 109,
1000 Lausanne 6

10_PET_060



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

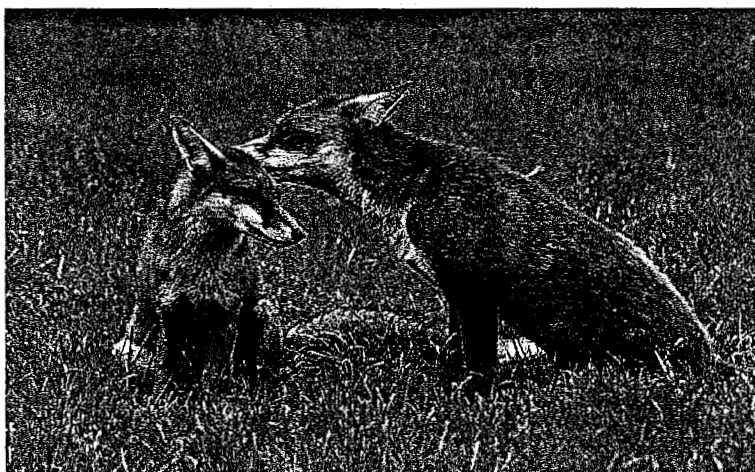
Déposé le 23 NOV. 2010

Scanné le _____

Wyssa Claudine
Présidente du Grand Conseil
Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

1016 SIGNATURES

Lausanne, 23 Novembre 2010



« Croire qu'il puisse y avoir la paix sur la terre sans la paix avec les autres animaux, c'est prendre ses désirs pour des réalités. » Tom Regan

Madame la présidente du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les députés

Par la pétition que nous vous remettons, les signataires demandent l'interdiction de tuer les renards dans le canton de Vaud. L'année dernière, ce sont 975 renards qui se sont fait abattre dans notre canton,¹ ce qui est extrêmement choquant et incompréhensible lorsqu'on sait que d'autres cantons utilisent des méthodes pacifiques pour assurer la cohabitation entre les humains et les renards.

Dans le canton de Fribourg, on ne tire pas les renards, ni dans le canton du Jura où, au lieu de cela, on les piège au moyen de cages garnies avec des appâts, suite de quoi les animaux sont déplacés dans des zones où ils ne dérangent personne. De plus, voici ce que déclare le responsable de la faune du canton de Neuchâtel dans un article du magazine Terre et Nature: « si on fait une campagne de tir, les renards répondront rapidement par une surreproduction. Ce serait totalement contre-productif! »²

1 http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/faune_nature/fichiers_pdf/rapport_chasse_09_10.pdf

2 <http://www.terrenature.ch/editorial/agriculture/lennemi-public-à-abattre?block=1>

Au vu de ce qui précède, il nous semble que, d'une part, les responsables de la faune de ces cantons pourraient être sollicités afin de donner plus d'informations sur les méthodes pacifiques qu'ils utilisent pour régler les éventuels problèmes.

D'autre part, une campagne d'information devrait aussi être réalisée afin que les citoyens mettent les poubelles et le compost dans des containers et non par terre et qu'ils installent des clôtures appropriées autour de leur jardin. Les renards, ayant un odorat très développé, détestent certaines odeurs et il est parfois facile de les éloigner juste en plaçant un chiffon imbibé d'essence à des endroits stratégiques. Beaucoup d'autres conseils peuvent être donnés aux citoyens. Voici par exemple un site très explicatif sur le sujet, (mais malheureusement disponible encore seulement en allemand): <http://fuchsratgeber.ch/>

En récoltant les signatures pour la pétition nous avons constaté qu'une très grande majorité de la population était contre le fait que l'on tue des renards. Nous trouvons normal de pouvoir nous promener dans les forêts où habitent ces animaux, alors comment comprendre que ces derniers soient tués simplement parce qu'ils viennent se promener là où habitent les humains?

Chaque jour, de nouvelles études scientifiques montrent que, comme les humains, les autres animaux ressentent des émotions, des désirs, ont des préférences, des intérêts et font une expérience subjective de leur vie. Récemment, des éthologues ont même découvert que la conscience de soi, ayant été considérée longtemps comme le propre des humains, n'est pas seulement présente chez les grands singes, les dauphins et les éléphants mais qu'elle se retrouve également chez certains oiseaux comme les pies qui peuvent aussi se reconnaître dans le miroir.

Ces connaissances impliquent des conséquences éthiques sur notre comportement envers les êtres sensibles qui partagent cette planète avec nous. Chaque être ressentant des émotions a un intérêt personnel à vivre sa vie la plus longue et la plus heureuse possible.

En tant qu'êtres civilisés, nous ne pouvons pas nous permettre de baser nos relations avec les autres animaux sur la loi du plus fort. Nous devons réaliser que nous ne sommes pas les seuls habitants de cette planète et que nous devons la partager avec d'autres êtres sensibles dont la vie doit être respectée.

En espérant que vous donnerez bonne suite à la demande des signataires, nous vous prions d'agréer, Madame la présidente du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les députés, l'expression de nos salutations distinguées.

Anushavan Sarukhanyan
pour LausAnimaliste ATRA





Interdisons le meurtre des renards

En 2007 près de 1700 renards ont été abattus dans le canton de Vaud, dont plus de 500 pour le Grand-Lausanne. Il suffit simplement que quelqu'un appelle et se plaigne qu'un renard rôde parfois dans son jardin pour que les gardes-faune viennent le tuer. C'est d'autant plus scandaleux qu'au lieu de les tuer il est possible dans les cas d'extrême « nuisance » de les piéger avec des appâts et ensuite les déplacer dans des zones où ils ne dérangent personne, comme c'est d'ailleurs pratiqué dans le canton du Jura. Nous trouvons normal d'avoir la possibilité de nous promener dans les forêts où habitent ces animaux, alors pourquoi ces derniers ne pourraient-ils pas venir se promener là où habitent les humains? De plus on sait que lorsqu'on tue des renards, ces derniers répondez par une plus forte reproduction.

Les soussigné-e-s demandent aux autorités compétentes l'interdiction immédiate de l'abattage des renards, et de suivre l'exemple des cantons de Fribourg, du Jura et de Neuchâtel.

Nom / Prénom	Rue / NPA / Lieu	Signature
--------------	------------------	-----------

Veillez retourner la liste complétée à: LausAnimaliste ATRA, case postale 109, 1000 Lausanne 6 contact: inform@lausanimaliste.org

Les listes seront remises aux autorités compétentes en la matière. Vos données personnelles seront utilisées uniquement à cette fin.